(27)

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

بعثة الدائمة
للمملكة المغربية
بجنيف

15ème session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel

****

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

*****

Examen Périodique Universel de Barbade

Genève, le vendredi 25 janvier 2013

MM

(29ème/ 2minutes)

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Barbade, et la remercier pour la présentation détaillée du rapport national de son pays.

Nous avons examiné avec attention le rapport national présenté aujourd'hui, et nous sommes particulièrement encouragés par les efforts du gouvernement barbadien, notamment, en matière de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels.

La Barbade a réussi à mettre en place un cadre institutionnel permettant une bonne gestion des politiques nationales en matière de promotion et de protection des droits et des libertés fondamentaux. Nous la félicitons, en particulier, pour la création du Bureau du Médiateur, sous l'égide duquel, le gouvernement lancera, l'année prochaine, un programme ambitieux d'éducation publique dans le domaine des droits de l'Homme.

Nous lui recommandons d'envisager de doter cette institution de ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre d'être pleinement opérationnelle.

Nous lui recommandons, également, de créer une Institution Nationale des Droits de l'Homme conformément aux principes de Paris.

Nous félicitons la Barbade pour les avancées enregistrés dans les domaines de la protection sociale, les services de santé, l'éducation et l'emploi.

Nous enregistrons avec satisfaction les efforts de son gouvernement en matière de promotion et protection des droits des catégories sociales à besoins spécifiques, notamment les aides de l'Etat apportés aux personnes âgées et les familles monoparentales, leur permettant d'avoir un niveau de vie décent.

Nous le félicitons, également, pour les progrès accomplis dans les domaines de la lutte contre les discriminations liées au sexe, la promotion de l'autonomisation de la femme et sa participation effective dans les postes de décisions. Dans ce cadre, nous saluons la création du Bureau de l'Egalité Hommes-Femmes.

Enfin, le Maroc note que les politiques nationales de la Barbade accordent un intérêt particulier à la jeunesse, notamment avec l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse, qui a été présentée au Parlement en octobre 2012. La Barbade voudrait-elle nous faire part de la suite donnée à la mise en œuvre de cette politique ?

Je vous remercie.